

Délibération du conseil municipal**du 29 septembre 2011****n°49****page 1/1****RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN****OBJET : Voeu sur le programme européen d'aide aux plus démunis**

Alors que la pauvreté en Europe s'accroît sous l'effet des conséquences de la crise financière, 18 millions d'européens bénéficient aujourd'hui de l'aide européenne.

La Commission Européenne, à la suite d'un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne, a proposé de réduire le financement du Programme Européen d'Aide aux plus démunis (P.E.A.).

Celui-ci était lié à l'origine à l'existence de surplus alimentaires qui ont disparu depuis.

Le Conseil Municipal demande aux instances européennes (Commission, Parlement, Conseil) et notamment aux 6 Etats membres à l'origine du blocage, de trouver le financement approprié pour pérenniser ce soutien aux plus démunis et aux associations caritatives qui effectuent un travail remarquable et de valider la nouvelle proposition de la Commission.

Il en va de la nature même de l'Union Européenne et de l'avenir des nombreuses personnes en difficulté tant dans le châtelleraudais qu'en Europe.

UNANIMITE

Le maire

Jean-Pierre ABELIN